

Thème : Actualité législative et réglementaire en droit social

Date : Jeudi 18 décembre 2025 de 13h30 à 16h30

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- Connaître l'actualité législative et réglementaire en droit social
- Assimiler les nouveautés
- Intégrer les nouveautés à sa pratique professionnelle

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

Panorama 2024 de l'actualité législative et réglementaire

➤ Moyens pédagogiques :

Support PowerPoint et échanges avec les participants

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Alexandre DAVID, Magistrat, Président de la chambre sociale de la Cour d'appel d'Orléans
Damien CHENU, Maître de conférences à l'Université d'Orléans, Avocat au Barreau de Tours

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.